

L'idée marche...

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 88

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'IDÉE MARCHE...

L'Agence de Presse à Athènes nous a transmis par son bureau de Berne la nouvelle que M. Passias, député de Céphalonie à la Chambre grecque, a déposé un projet de loi accordant aux femmes la pleine égalité politique avec les hommes, et supprimant toutes les restrictions juridiques frappant la femme en matière de droit matrimonial et commercial. «L'idée» prend donc aussi pied maintenant dans les Balkans et, chose curieuse, elle y prend pied avant que les premières intéressées aient eu le temps de faire entendre leurs réclamations. A peine éveillées au sentiment de leurs responsabilités politiques, elles trouvent déjà dans leur berceau des lois suffragistes! Le même cas se présente à peu près en Espagne, à la différence qu'une grande activité féministe se manifeste depuis quelques mois dans ce pays, où les Sociétés pour les droits de la femme poussent de toute part comme des champignons après la pluie! — à la différence aussi que le projet de loi déposé à la Chambre est infiniment moins large que celui du député de Céphalonie. Il ne donne en effet aux femmes que le droit de déléguer leur vote à un de leurs parents! et vu la législation civile extrêmement retardée de ce pays, ce droit servirait tout simplement à accroître la puissance électorale du mari! Aussi les féministes espagnoles lui font-elles opposition; mais il n'en est pas moins intéressant de constater que, dans ces deux péninsules méridionales, le suffrage entre de plein pied dans la période des réalisations, sans subir l'étape, souvent bien longue à franchir, de la propagande!

Chez nous, nous sommes tout juste au bord de cette période... et cela pour quelques cantons seulement! car combien en est-il encore qui font la sourde oreille! Toutefois, Bâle et Zurich marchent au scrutin populaire les 7 et 8 février. Une nouvelle date historique dans l'histoire de notre mouvement, après celle du 29 juin 1919 à Neuchâtel. Ceci sans que le résultat paraisse devoir être différent, nous le savons parfaitement, et nous attendons à voir refuser par les électeurs des deux cantons à leurs concitoyennes les droits qu'ils prodiguent généreusement au premier étranger naturalisé venu! La décision prise à cet égard par le parti radical zurichois est significative. Mais, encore une fois, les réformes les plus importantes n'ont jamais triomphé à la première consultation populaire et, d'autre part, une votation sur le suffrage féminin est le meilleur moyen de propagande que nous possédions, parce que, posant cette question devant l'opinion publique, elle en fait une réalité politique actuelle et vivante, et non une vague et lointaine abstraction. C'est le point de vue que nous avions l'honneur de développer samedi dernier à M. le président de la Confédération, en lui remettant d'autre part, à l'appui des motions Greulich-Göttisheim, acceptées par le Conseil Fédéral pour étude, une pétition signée par 158 Sociétés suisses, tant féminines que masculines ou mixtes. M. Motta, personnellement sympathique au suffrage («qui est dans l'ordre des choses et favorable au bien de l'Etat», nous a-t-il dit), a reconnu que ce point de vue était juste, mais préconise néanmoins l'action cantonale en première ligne. Le système américain jusqu'à ces dernières années, alors? Soit. Mais le système américain de gagner un Etat l'un après l'autre a fini par aboutir à l'action fédérale, et le Congrès a voté l'introduction d'un amendement suffragiste dans la Constitution des Etats-Unis avant que tous les 48 Etats de l'Union aient été convertis. Les deux systèmes ne s'excluent donc point et peuvent marcher parallèlement. La tâche est grande certes, mais nous pouvons assurer à nos lecteurs que les suffragistes suisses n'y ailliront pas.

E. G.D.

Une pétition de Sociétés suisses en faveur du suffrage féminin

Nous donnons ci-après la liste des Sociétés ayant signé la pétition en faveur du suffrage des femmes remise à M. Motta le 17 janvier.

Association suisse pour le Suffrage féminin (19 Sections.)

CANTON D'ARGOVIE:

- Verband für Frauenbildung und Frauenfrage.
- Verein aargauischer Lehrerinnen.
- Ortsgruppe Aarau des Schw. Bundes abstinenten Frauen.
- Sektion Aarau des Schw. Gemeinnützigen Frauenvereins.

CANTON D'APPENZEL:

- Sektion Herisau des Grütlivereins.

CANTON DE BALE-VILLE:

- Frauzentrale.
- Frauen-Union.
- Verein ehemaliger Schulerinnen der Töchterschule.
- Verein für dauernden Frieden.
- Frauenverein.
- Lyceum-Club.
- Basler Lehrerverein.
- Lehrerinnenverein.
- Studentinnenverein.
- Christlicher Studenterverein.
- Kindergärtnerinnenverein.
- Grütliverein.
- Frauenverein Rütli.
- Guttempler Loge Basel-Stadt.
- Monistenbund.
- Evangelischer Arbeiterverein.

CANTON DE BALE-CAMPAGNE:

- Liestal: Ortsgruppe des Schw. Bund. abstinenten Frauen.

CANTON DE BERNE:

- Berne-Ville: Bernischer Lehrerverein.
- Ortsgruppe Bern des Schw. Lehrerinnen Vereins.
- Ortsgruppe Bern des Schw. Bundes abstinenten Frauen.
- Samariterinnenverein.
- Verein weiblicher Angestellter der Stadt Bern.
- Frauenverein Länggasse.
- (Philadelphia).
- Groupe des Eclaireuses (Pfadfinderinnen).
- Bienne: Sektion des Schw. Gemeinnützigen Frauenvereins.
- Sektion des Schw. Lehrerinnenvereins.
- Berthoud: Sektion des Schw. Lehrerinnenvereins.
- Sektion des Schw. Vereins der Gewerbe und Hauswirtschaftlicher Lehrerinnen.
- Interlaken: Grütliverein.
- Frauengruppe der Grütliauer Partei.
- Milch und Brot Verein.
- Unterseen: Frauenverein.
- Spiez: Sektion des Schw. Gemeinnützigen Frauenvereins.
- Sektion des Schw. Lehrerinnenvereins.
- Brienz: Sektion des Schw. Gemeinnützigen Frauenvereins.

CANTON DE GENÈVE:

- Union des Femmes.
- Union des Démocrates indépendants.
- Société pédagogique.
- Union des Instituteurs primaires, Section de Dames.
- Société de Secours mutuels de l'Enseignement libre.
- Société genevoise d'Education physique.
- Eclaireuses genevoises.
- Section genevoise de Zofingue.
- Foyer des Etudiantes.
- Association chrétienne d'étudiants.
- Union chrétienne de jeunes filles.
- Groupe genevois de la Ligue suisse de Femmes abstinentes.
- Loge le Rhône de l'Ordre des Bons-Templiers.
- Loge l'Espérance de l'Ordre des Bons-Templiers.
- Société des Cheminots abstinentes.
- Association du Sou pour le relèvement moral.
- Société des téléphonistes et aides-télégraphistes.
- Foyers du Travail féminin.

CANTON DE NEUCHÂTEL

- Neuchâtel-Ville: Fraternité d'hommes.
- Union ouvrière.
- Section de la Croix-Bleue.
- Groupe neuchâtelois de la Ligue suisse de Femmes abstinentes.
- Société de vigilance et de moralité publique.
- Section neuchâteloise de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses.
- Chaux-de-Fonds: Union ouvrière.